

Originalveröffentlichung in: L'historien ethnographe: la découverte du peuple français dans l'historiographie italienne de la Renaissance, in: Marie Thérèse Jones-Davies (Hg.), Identité et altérité au temps de la Renaissance (Société internationale de recherches interdisciplinaires sur la Renaissance S.I.R.I.R., Colloque 1995/96, Bd. 21), Paris 1996, S. 119-151.

L'HISTORIEN ETHNOGRAPHE :
LA DÉCOUVERTE DU PEUPLE FRANÇAIS
DANS L'HISTORIOGRAPHIE ITALIENNE
DE LA RENAISSANCE*

Les mots clés de ce colloque forment le cadre général de cet article : pourquoi, à la Renaissance, des humanistes italiens s'intéressent-ils à l'histoire d'un pays étranger ? Et en particulier : l'identité italienne, en quoi détermine-t-elle la perception de l'altérité française ; comment les Italiens réduisent-ils l'autre au même ? Pour répondre à ces questions, nous présenterons, après quelques observations préliminaires sur l'historiographie humaniste, les quatre Italiens qui ont traité le passé de la France, ainsi que leur milieu intellectuel et social et celui de leurs promoteurs. Dans une deuxième partie, nous étudierons le problème des origines françaises ; les solutions proposées par les Italiens feront bien comprendre leur originalité et leur appartenance à une mémoire collective qui est différente de celle des Français.

Au Moyen Âge, on cherchera en vain une histoire de France écrite par un Italien ou une histoire de l'Angleterre composée par un Français. Malgré toutes les différences politiques, il y a encore une identité occidentale, chrétienne, liée à l'idée de l'Empire¹. En

historiographie, elle s'exprime dans les genres différents : les chroniques universelles, les histoires des papes, empereurs ou rois, les annales locales. Les identités qui y sont présentes ne sont pas ce qu'on pourrait appeler, avec toute prudence, "nationales" ; elles s'opposent à une altérité qui est, selon le cas, païenne, musulmane ou qui est représentée par un souverain adversaire, des nobles contestants, les bourgeois d'une autre ville. On peut trouver, certes, chez un chroniqueur comme Giovanni Villani², des informations parfois étendues sur l'histoire d'Outre-Alpes, mais au Moyen Âge, un Italien songe aussi peu que les autres occidentaux à écrire exclusivement l'histoire d'un pays étranger.

En Italie, et uniquement en Italie, tout cela commence à changer à la Renaissance, au XV^e siècle, bien que les humanistes suivent formellement les genres historiographiques qui sont déjà établis. Ainsi, Leonardo Bruni à Florence montre son nouveau style livien et le procédé méthodologique différent dans une histoire locale, les *Historiae florentini populi* des années 1420. Mais déjà en 1453, Flavio Biondo, secrétaire à la Curie, peut publier ses *Decades ab inclinatione Romanorum imperii*, une histoire universelle qui devient une histoire nationale, italienne après les croisades. On ne s'étonnera pas que le même Biondo écrive une *Italia illustrata* en 1458, une description géographique avec des détails historiques de l'Italie entière. Son ami Enea Silvio Piccolomini, le futur Pie II, ancien secrétaire au concile de Bâle et auprès de l'Empereur Frédéric III, est le premier à appliquer systématiquement son érudition humaniste à des pays étrangers : il écrit une histoire du plutôt infortuné Frédéric III, il introduit Tacite en Allemagne à travers sa propre *Germania* très influente, et il écrit surtout son *Historia Bohemorum*, une œuvre apologétique contre les Hussites qui restera malgré sa tendance un ouvrage de référence jusqu'au XIX^e siècle.

Après Piccolomini, on voit se multiplier rapidement les histoires nationales des pays du Nord, écrites par des humanistes

italiens : celle de la Pologne par Filippo Buonaccorsi, des Hongrois par Antonio Bonfini, des Anglais par Polidoro Virgilio et de la France par Paolo Emilio ou Paul Émile³. Il faut souligner que pour ces pays, comme pour la Bohême, il ne s'agit pas seulement d'une histoire nationale et humaniste, mais de la première et de la plus influente. Uniquement en France, il y a un prédécesseur indigène : le trinitaire Robert Gaguin qui a publié, dans différentes éditions à partir de 1495, son *Compendium de origine et gestis Francorum*⁴. Mais Gaguin et Paul Émile ne sont pas les seuls humanistes à s'intéresser à l'histoire de France. Examinons maintenant de plus près la situation historiographique pendant le règne de Charles VIII.

L'historiographie sur la France est, au Moyen Âge, surtout l'historiographie de la dynastie ; et elle est écrite à Saint-Denis, où les moines compilent à partir du XIII^e siècle les *Grandes Chroniques de France*, une œuvre qui est continuée jusqu'au XV^e siècle et qui circule comme manuscrit en latin et en français⁵. Or, pendant les guerres contre les Anglais, Saint-Denis se range du côté des ennemis des Valois, ce qui est également le cas d'autres historiens importants comme Enguerrand de Monstrelet ou Thomas Basin. C'est la raison pour laquelle une historiographie plus séculaire et plus loyale se développe à la cour, parmi des notaires et secrétaires de l'administration dont le plus fameux est Nicolas Gilles : ses *Annales et Chroniques de France*, terminées en 1492, seront souvent réimprimées au XVI^e siècle⁶. La même chose vaut pour Robert Gaguin qui est employé par le roi pour des missions officielles. Gilles et Gaguin témoignent du besoin officiel d'une réécriture du passé du royaume. Mais cette nouvelle histoire s'adresse moins aux propres sujets qu'à un public international. La France consolidée sous Louis XI se prépare sous Charles VIII à de nouvelles entreprises : pour les légitimer, pour impressionner les voisins et les érudits de tous les pays, il faut une histoire moderne, humaniste, latine, à la différence de la médiocre compilation tradi-

tionnelle de Gilles ; il faut une œuvre qui imite le style, la structure et la noblesse de Tite-Live, à la différence de la tentative défectueuse de Gaguin.

Pour cela, il faut des humanistes italiens ; or, sous Charles VIII, nous avons bien quatre Italiens qui entament une histoire de la France. Outre le Véronais Paul Émile, il s'agit des Napolitains Giovanni di Candida et Michele Riccio et d'Alberto Cattaneo de Plaisance⁷.

Candida, un partisan des Anjou, les suit après leur défaite contre les Aragonais et sert d'abord Charles le Téméraire et à partir de 1480 le roi de France comme diplomate et spécialiste des affaires italiennes. Pendant l'occupation française de Naples en 1494-95, il occupe une position supérieure dans l'administration. Parmi ses amis influents, il faut surtout nommer Guillaume de Rochefort, chancelier du roi, et Jean de Bilhères-Lagraulas, abbé de Saint-Denis et futur cardinal. C'est à eux qu'il doit la demande de rédiger à sa façon l'histoire des Français dont la tradition manque d'unité : "*ut Francorum historiam, a variis varie conscriptam, meo modo ab origine contexerem*"⁸. Candida ne nous a pas laissé cette œuvre, probablement parce qu'il a perdu ses notes lors de la fuite de Naples en 1495. Mais on a de lui, à part deux ouvrages sur Naples qui légitiment les prétentions françaises, un épitomé des rois de France dont trois exemplaires nous sont parvenus, dont une à la Bibliothèque municipale de Tours. À celle-ci manque le frontispice ; il est donc probable qu'un voleur a coupé cette feuille magnifiquement illuminée d'un exemplaire de luxe qui contenait la dédicace au roi et se trouvait dans sa bibliothèque⁹. L'épitomé, écrit probablement en 1488-89, va des origines jusqu'à la régence d'Anne de Beaujeu ; il est peu original et contient encore, par exemple, les héros légendaires tels que Roland, Olivier, Turpin et Ganelon. Mais avec quelques harangues, des périodes et la *brevitas* du style, l'auteur montre qu'il peut aspirer à des missions plus

exigeantes. Il s'agit apparemment d'un exercice de style qui devait le recommander pour une histoire plus ambitieuse et plus large. Candida sait surtout insérer les espoirs chiliastiques diffusés en France et en Italie qui invitent Charles VIII à réformer l'Église et à vaincre les Turcs dans une croisade triomphale.

Ce sont des éléments qu'on retrouve chez Alberto Cattaneo, protonotaire apostolique qui arrive en France en 1487 pour imposer l'inquisition aux Vaudois du Dauphiné. On sait peu de sa vie, mais il insère le récit de sa lutte contre les Vaudois dans son *De gestis Francorum regum Epitoma* ; trois manuscrits en sont conservés dont un diffère nettement des deux autres¹⁰. C'est le premier, écrit probablement avant l'invasion de 1494, plus tard joliment illuminé et dédié d'abord à Charles VIII ; son nom a pourtant été rasé pour laisser la place à celui de son successeur Louis XII. Les deux autres textes qui sont plus courts et qui ont peu de variantes entre eux sont dédiés à la femme et à la main droite de ce dernier, à savoir à Anne de Bretagne et à Georges d'Amboise. On peut les dater dans les années 1498 et 1501, respectivement. La source principale de Cattaneo est l'*Historia Francorum* d'Yves de Saint-Denis, une compilation de 1317. L'Italien évince les historiettes de saints dont l'ouvrage dionysien est bourré et il introduit son récit de Roland et de la croisade de Charlemagne par un "*sunt qui scribant*"¹¹ - certains écrivent que... -, montrant ainsi ses réserves contre une tradition suspecte. Cattaneo abrège aussi le récit des événements français, mais élargit l'horizon en utilisant Flavio Biondo : c'est de lui qu'il copie les informations sur les croisades et les alliances entre les Anjou et la papauté en Italie. Le but de Cattaneo est également de convaincre Charles VIII et, dans le texte corrigé, Louis XII d'entreprendre une croisade contre les musulmans sans pourtant polémiquer contre le Pape comme Candida l'a fait. Les rois français du Moyen Âge servent de modèle pour la guerre sainte et la bonne intelligence entre la France et l'Église. Dans la dédicace

pour Amboise, Cattaneo se plaint que jusqu'à présent, les actions des Français ont été décrites sans décor rhétorique et trop diffuses pour une composition élégante - "*nullo orationis flore et compositionis elegantia diffuse nimis*"¹². Son remaniement est donc surtout stylistique ; dans la version postérieure, il réduit les passages qui traitent l'histoire des croisades et de l'Italie et qui contiennent des harangues. Ainsi, à part le langage, son œuvre est de nouveau proche de ses sources françaises qui n'offrent guère plus qu'une liste commentée des rois de France.

Quant à lui, Michele Riccio suit aussi de très près un modèle français, à savoir le *Compendium* de Robert Gaguin. Riccio n'arrive en France qu'en 1496, après la retraite des troupes françaises de Naples. Jurisconsulte de bonne réputation, il a déjà servi les Aragonais pour occuper une place importante à côté de Candida dans l'administration française du royaume de Sicile. Après l'interruption forcée, Riccio y retourne en 1503, lors de la deuxième conquête du royaume par les Français ; à côté de son ami, le vice-roi Louis, Duc de Nemours, il est *de facto* l'administrateur de Naples. Après sa fuite définitive, la carrière de Riccio se poursuit en France, où il devient membre de différents parlements dont le plus important, celui de Paris ; sous Louis XII, en 1503, il appartient même au conseil du roi, honneur très rare pour un étranger. "L'avocat de Naples", comme il est appelé, sert jusqu'à sa mort dans des missions diplomatiques en Italie, ainsi chez le pape Jules II, à Gênes et à Florence. Lorsque Riccio harangue le peuple, il cite souvent des exemples historiques ; de même, son *De regibus christianis*, paru à Rome en 1505 et réimprimé au moins quatre fois, est à considérer comme une élaboration qui contient le matériel historiographique pour soutenir les prétentions françaises sur le royaume de Sicile. Dans ce livre dédié à Guy de Rochefort, frère du mentionné Guillaume et son successeur comme chancelier de France, Riccio traite les différentes dynasties qui ont régné à

Naples : les rois de France, d'Espagne, de Hongrie et de Jérusalem. En ce qui concerne la France, il abrège le *Compendium* de Gaguin, n'en laissant guère plus que les purs faits, et en rend le style plus souple et clair. Les légendes carolingiennes, Roncesvalles et la croisade de Charlemagne, qui se trouvent dans Gaguin, sont omises sans discussion ultérieure. On peut aussi noter le faible du juriste pour les problèmes qui ont affaire au droit public et à la constitution de la France. L'abrégé de Riccio est traduit en italien en 1543 par Francesco Sansovino, et le Milanais Vittorio Sabino l'abrège davantage dans un plagiat italien de 1525¹³.

À la différence de Riccio et de Candida, Paul Émile a librement choisi la France comme pays d'adoption. Il y arrive en 1484 pour ses études théologiques, devient secrétaire du cardinal Charles de Bourbon, qui est le frère du régent Pierre de Beaujeu et le parrain de Charles VIII. C'est au roi même et à Charles de Bourbon que Paul Émile dédie son premier essai historiographique, la *Gallica antiquitas*, l'antiquité des Gaulois, terminé avant la mort du cardinal en 1488. L'ouvrage est inachevé, mais conservé dans trois manuscrits différents¹⁴ ; il s'agit d'un exercice de style et de contenu, car Paul Émile est le premier à étudier les Gaulois à travers les sources anciennes comme prédécesseurs des Français, un problème auquel nous aurons à revenir. Dans sa dédicace au roi, le Véronais manifeste déjà son plan d'une œuvre bien plus large qu'il veut entamer. Il n'est pas trop modeste : "*Gallis condimus historias*" - je fonde l'histoire pour les Français¹⁵ ! À la cour, on est apparemment d'accord. Paul Émile reçoit une pension et plus tard une prébende comme chanoine de Notre-Dame, il porte le titre "chroniqueur royal et conseiller", le chancelier Jean de Ganay est considéré son "Maecenas", et jusqu'à la mort en 1529, Paul Émile reste le confident de trois rois successifs. Il est une vedette parmi les humanistes parisiens qu'il fréquente ; le jeune Érasme est fier de faire sa connaissance en 1498, et bien trente années après, le même Érasme loue le personnage, le style et l'œuvre de l'Italien.

De rebus gestis Francorum, le chef-d'œuvre de Paul Émile, voire de l'historiographie humaniste sur la France paraît à partir de 1517 ; lors de la mort de son auteur, on a atteint une édition en neuf livres, un dixième, rédigé encore par Paul Émile, est ajouté à l'édition définitive de 1539. La BN conserve aussi des études préparatoires ou mieux de premières versions : elles sont écrites à la main, mais déjà joliment illuminées avec des armoiries royales¹⁶. Les discussions de quelques problèmes historiographiques, tel que la critique des événements à Roncesvalles, est plus profonde et détaillée qu'elle ne le sera dans la version imprimée. On doit donc penser à une recherche continue qui dure presque quarante ans : à partir de sa source originale, les *Grandes Chroniques de France*, Paul Émile compose son texte dans le meilleur latin livien, ajoute sans cesse les faits et les lumières qu'il tire de ses lectures des auteurs médiévaux et humanistes et n'arrête pas de polir le récit qui va jusqu'à l'année 1488. *De rebus gestis Francorum* connaît un succès immédiat, le livre est imprimé à Paris et à Bâle au moins dix fois, parfois avec des adjonctions, et il est traduit en italien, en français et en allemand. Pour des décennies après sa parution, personne n'ose composer une nouvelle histoire de France ; et ceux qui le feront en 1576 et en 1643, Girard du Haillan et Mézeray, copient largement le Véronais. Pendant tout le XVI^e siècle, le livre est cité dans d'innombrables ouvrages, et à la fin du XVII^e, Bayle fait encore son éloge. À part son élégance, on apprécie surtout l'impartialité de l'auteur, qui le distingue des préjugés nationalistes d'un Gaguin.

Pour résumer ce que nous avons exposé jusqu'ici, nous nous trouvons devant quatre Italiens qui ont écrit, ensemble, une dizaine de versions d'histoires de France dont presque toutes nous sont parvenues dans différentes éditions manuscrites ou imprimées. Le fait que Candida, Cattaneo et Paul Émile ont présenté leurs premières tentatives autour de 1490 quand Robert Gaguin, lui aussi,

est en train d'écrire son histoire et aspire à un emploi officiel (qu'il n'aura jamais), peut faire penser à un concours sous l'égide de Charles VIII, mais nous n'en savons rien. Même Riccio a montré son talent avant de s'attaquer à Gaguin ; en fait, nous avons un manuscrit de lui, une histoire de l'expédition italienne de Charles VIII, qu'il a écrite juste après son arrivée en France, en 1498¹⁹. Quoi qu'il en soit, ces carrières montrent que l'historiographie humaniste et italienne sur la France n'est pas une conséquence de l'expédition de 1494, mais que, bien au contraire, elle la prépare avec des moyens de propagande.

On ne doit pas oublier que ces humanistes ne sont pas uniquement des historiens, voire qu'ils ne le sont, à part Paul Émile, qu'en second lieu. Ils pratiquent tous une *vita activa* intense, comme diplomates ou inquisiteurs, dans l'administration du royaume de Naples et dans les conseils du roi ou du duc de Milan (ce qui est le cas de Cattaneo). Nos auteurs sont dévoués à la cause de la France ; grâce aux contacts qu'ils maintiennent avec les hommes politiques et les érudits d'Italie et de l'occident entier, ils sont des intermédiaires idéaux pour informer la cour des évolutions à l'étranger et pour diffuser le point de vue français dans la *lingua franca* de l'humanisme européen. Mais pourquoi ce faible pour la France ? Pour Candida et peut-être pour Riccio, on constate des loyautés angevines qui sont bien enracinées au sud d'Italie. Puis, si nous considérons les différentes histoires nationales des pays du Nord que nous avons mentionnées, la concurrence aura joué un rôle : l'Italie est pleine de jeunes humanistes bien formés qui cherchent des postes comme chanceliers ou professeurs ; mais vers la fin du XV^e siècle, non seulement les métropoles, mais beaucoup de centres mineurs ont déjà leur histoire locale écrite dans le nouveau style devenu obligatoire. Pourquoi donc ne pas quitter le pays ? Ailleurs, les rivaux indigènes sont aussi médiocres que leur latin ; les sources existent, sont même déjà prêtes pour être remaniées, si

nous pensons à la tradition dionysienne en France ; en plus, le roi le plus puissant de l'Europe promet une rémunération incomparable, voire des positions éminentes dans la patrie napolitaine ou lombarde dont la conquête définitive paraît imminente.

Si nous avons constaté que ces historiens sont en contact direct avec les rois, ce n'est pas tout dit. Certes, on connaît le goût de Charles VIII pour l'histoire et la tradition carolingienne, de Louis XII pour les beaux livres, de François I^{er} pour l'humanisme en général. Mais ils ne sont pas les seuls. Nous avons déjà mentionné quelques chanceliers, et on peut dire que tous les cinq magistrats (à savoir Guillaume et Guy de Rochefort, Robert Briçonnet, Jean de Ganay et Antoine du Prat), qui ont occupé ce poste entre 1483 et 1535 ont eu affaire à nos Italiens, probablement parce que l'historiographie officielle est une de leurs charges. Les mains droites de Charles VIII et Louis XII s'appellent, quant à eux, Guillaume Briçonnet et George d'Amboise ; les Briçonnet sont des promoteurs de Candida, Amboise est un ami de Cattaneo depuis le temps de leurs études. Briçonnet et Amboise deviennent cardinaux comme Bilhères-Lagraulas et Charles de Bourbon que nous avons déjà mentionnés comme bienfaiteurs de Candida et de Paul Émile. Parmi ces grands dignitaires il y a aussi Étienne Poncher, évêque de Paris, qui reçoit une épopée du fameux humaniste italien Battista Mantuano, où celui-ci raconte l'histoire de saint Denis en y intégrant une vue sur les héros de l'histoire française. Riccio, pour sa part, se caractérise comme "serviteur et amy" de Florimond Robertet qui est le trésorier royal. Ces hommes que nous venons de mentionner ainsi que Thomas Bohier et Jean Rabot ne sont pas seulement des amis de notre bande à quatre, mais tous membres du conseil du roi et parmi les participants les plus réguliers de cette institution. En outre, ils jouent presque tous un rôle dans les conquêtes et l'administration de Naples et de Milan²⁰.

Il s'agit donc de l'élite politique d'un demi siècle - ou au moins d'un groupe important de l'élite. Car on notera que la haute

noblesse, à la seule exception du pair Charles de Bourbon, n'y est guère présente. Il suffit de penser à quelques autres membres importants du conseil du roi, aux Beaujeu, aux Alençon ou aux D'Albret ou même au sénéchal Étienne de Vesc et au maréchal Pierre de Rohan²¹. Quant aux protecteurs mentionnés de nos historiens italiens, voire de l'humanisme et de l'art de la Renaissance en général, ils sont d'une origine plus modeste : Amboise appartient à la petite noblesse ("origine relativement modeste" selon Harsgor), Bilhères-Lagraulas à la noblesse campagnarde. Les Rochefort grandissent dans une famille ruinée en 1455 ; en plus, ayant servi le Duc de Bourgogne, ils sont autant des *homines novi* que les De Ganay ("d'origine obscure") qui viennent d'être anoblis. Les Robertet descendent de petits clercs foreziens et sont restés roturiers comme d'autres spécialistes de l'administration financière, les Bohier, bourgeois d'Issoire, les Du Prat, marchands de l'Auvergne, les Poncher de Tours et surtout les Briçonnet que Commynes qualifie "de petit estant". Ce sont souvent des avocats qui font carrière comme traitants ; leurs familles sont parentées par multiple alliance : les Poncher avec les Briçonnet, dont une Catherine épouse Thomas Bohier, fils d'une Du Prat tandis que les fils de Florimond Robertet se marient avec une Briçonnet et une Hurault, dont la mère est de nouveau une Poncher. Il s'agit apparemment d'un groupe social extrêmement homogène qui contrôle la politique française, après que Pierre de Rohan est tombé en disgrâce en 1503²².

Ce "peuple gras" (ou "bourgeois gentilshommes", comme George Huppert les a appelés) est devenu aisé dans le commerce et riche dans l'administration ; il s'est orné de titres impressionnants de la justice et de l'Église²³. Or, il faut se distinguer par la culture, distinction qui s'oppose à deux adversaires intérieurs : d'un côté, c'est la noblesse d'extraction avec ses idéaux militaires et chevaleresques ; de l'autre, la bourgeoisie ordinaire et mercantile. À la

différence de ces gens, nos Mécènes s'intéressent aux lettres et aux arts (Robertet emploie même Michel-Ange). Souvent originaires du Midi, d'un milieu urbain et commercial, ils ont compris que les modèles culturels résident actuellement en Italie. Pour eux, l'historiographie humaniste se prête donc comme moyen pour anoblir le maître royal, la patrie et eux-mêmes ; ainsi la France, rétablie comme force de premier ordre après les guerres désastreuses, obtient des hérauts de son passé glorieux et de ses futures aspirations. Ce n'est donc pas arbitraire, si Candida, Cattaneo et Paul Émile ne cessent pas de se glorifier qu'ils sont les premiers à écrire une histoire qui est enfin digne des exploits français²⁴.

Jusqu'ici nous avons surtout souligné le fait que les historiens italiens ont maîtrisé le nouveau style humaniste, et c'est évidemment une raison, probablement décisive, de leur supériorité en face des Français. Maintenant, nous montrerons pourtant où nos humanistes placent les centres de leur intérêt et en quoi ils changent le contenu de l'historiographie traditionnelle. On peut constater que l'influence de l'historiographie dionysienne reste décisive pour la structure de tous les livres sauf celui de Paul Émile. Franck Collard a montré que Gaguin doit presque 95 % de ses informations aux *Grandes Chroniques*²⁵. Il n'y a que deux périodes où il constate une nette différence : Gaguin raccourcit le règne de Charlemagne, qui occupe 7 % des *Grandes Chroniques* (dû à la reproduction de Pseudo-Turpin), et il s'étend sur Charles VI parce qu'il utilise Froissart. Parmi les Italiens²⁶, Charlemagne occupe bien plus de place chez Candida et Cattaneo que chez Riccio, qui suit Gaguin, et chez Paul Émile. Ces derniers ont évincé pratiquement toute la tradition légendaire du Moyen Âge ; pour la même raison, ils sacrifient nettement moins de place aux origines des Francs. Il y a d'autres particularités révélatrices : Cattaneo dédie bien 4 % du livre à Dagobert, le fondateur de Saint-Denis qui pour cette raison est cher à son modèle, le moine Yves ; de l'autre côté, Cattaneo et

Candida savent peu sur les XIV^e et XV^e siècles, quand l'historiographie de Saint-Denis entre en crise, tandis que Riccio et Paul Émile puisent directement ou indirectement dans d'autres chroniqueurs. On s'étonnera que le règne de Philippe I^{er} puisse occuper 11 % du premier ouvrage de Cattaneo et bien 13 %, à savoir 46 pages en folio, chez Paul Émile ; cela s'explique, parce que c'est surtout de la première croisade que ces deux auteurs parlent à cette époque. Chez eux, toutes les croisades ensemble occupent environ 20 %. Gaguin n'en parle presque pas, et Riccio le suit ; mais comme nous avons dit, le Napolitain a dédié, dans le même *De rebus christianis*, une partie particulière aux rois de Jérusalem et donc aux croisades. L'autre Napolitain, Giovanni di Candida, ne traite pas excessivement les entreprises en terre sainte dans son texte ; mais il insère une large digression sur les Turcs, et sa préface ainsi que la fin de son œuvre consistent essentiellement en un appel pour que le roi prenne la croix, ce qui se répète chez Cattaneo. Pour tous ces humanistes italiens, les hauts faits des Français se sont manifestés pendant la guerre sainte ; et s'ils soutiennent la politique impérialiste des successeurs de Louis XI, c'est parce qu'ils espèrent que le roi de France sauvera l'Italie et l'Église des musulmans. Parmi eux, personne n'a oublié la conquête turque d'Otranto en Pouille advenue en 1480.

Si on laisse de côté cet intérêt particulier, auquel correspond une sensibilité de tous les auteurs pour les faits qui concernent l'Italie, on trouve peu de particularités chez Candida, Cattaneo et Riccio : le contenu n'offre pas beaucoup d'autres choses que leurs sources françaises. Paul Émile est le seul à vraiment rassembler toutes les sources possibles, à les confronter et discuter, et à en faire un récit original et cohérent. Il y a même un concept philosophique de l'histoire derrière son récit : la fortune règne et tient les affaires humaines sans cesse en mouvement. La vertu, *virtus*, des acteurs peut s'opposer pendant un certain temps, mais à la longue, la

course de la nature est irrésistible : comme l'individu naît, grandit, fleurit, vieillit et meurt, une dynastie a son fondateur, son apogée (Clovis, Charlemagne) et puis devient de plus en plus faible pour laisser la place aux autres qui se distinguent par leur vertu²⁷. Ces mouvements éternels ne correspondent pas à la tradition médiévale en France qui a tout fait pour prétendre à une continuité dynastique ; ainsi, l'on a insisté sur des liens de parenté entre Mérovingiens, Carolingiens et Capétiens. Ceci n'intéresse plus l'Italien de la Renaissance : pour lui, la légitimité d'un souverain n'est pas fondée sur les ancêtres, mais sur ses propres actions militaires.

Ce manque de respect - qui peut être inconscient, bien sûr - pour les traditions de son pays d'adoption est partout manifeste. Paul Émile plaint les atrocités des ennemis des Français, mais ne tait pas les leurs, même quand il s'agit de la guerre sainte. Il ne néglige pas les conflits entre les rois de France et les papes, à la différence de Candida et de Cattaneo, et il critique même Philippe I^{er} ou Charles d'Anjou ; ses sympathies, lors du schisme, sont du côté romain, contre les papes francophiles à Avignon. Cela ne l'empêche pas de blâmer la sécularisation de l'Église et de la Curie. En bon humaniste, Paul Émile montre ses réserves contre toute historiette miraculeuse, et ses prudentes formulations ne cachent pas son iconoclasme. Dans la fameuse bataille de Tolbiac, le bouleversement en faveur des Français survient "*velut coelesti numine rem Francicam respiciente*" - comme si une divinité soutenait les Francs. Et on n'entend plus rien de l'aussi fameuse colombe qui apporte le chrême au couronnement de Clovis ; de nouveau, il s'agit seulement de "*velut coelestis muneris chrisma*" - un chrême comme si c'était un cadeau des Cieux²⁸.

Comme meilleure illustration de ce que nous venons de dire, on examinera maintenant les débats autour des origines des Français ; cela nous permettra de jeter un coup d'œil sur les autres historiens en Italie et en France qui traitent ce problème²⁹. Depuis

le Pseudo-Frédégaire, au VII^e siècle, un mythe s'est développé dans l'historiographie franque et française qui est bien intégré chez Vincent de Beauvais et dans les *Grandes Chroniques*, pour citer seulement les deux œuvres les plus importantes³⁰. Selon eux, un Troyen, Francus, fuit à Sicambria en Pannonie où son peuple reçoit le nom de "*Franci*" par l'empereur Valentinien. Plus tard, les Francs continuent leur marche vers l'Allemagne, d'où ils envahissent la Gaule pour y couronner Pharamond, leur premier roi, en 420 après J.-C. La légende est connue en Italie au moins depuis le XII^e siècle, comme en témoignent Geoffroy de Viterbe, Brunetto Latini, Giovanni Villani et d'autres³¹. Pourtant, déjà la première génération des humanistes a ses doutes. En 1372, Boccace raconte la légende selon Vincent de Beauvais, mais termine son résumé par : "*Quod etsi multum non credam, absit ut omnino negem, cum omnia sint possibilia apud deum*" - même si je n'en crois pas beaucoup, je n'ose pas la contester complètement, parce que tout est possible auprès de Dieu³². Au milieu du XV^e siècle, Flavio Biondo est plus sec, lorsqu'il lit dans la chronique médiévale d'Adémar de Chabannes que Valentinien aurait donné leur nom aux Francs ; il note en marge du manuscrit : "*Franci unde dicti per huius somnium*" - d'où les Francs tirent leur nom, d'après les rêveries de cet auteur³³. La position de Pie II est caractéristique pour lui-même et pour les humanistes italiens en général : dans quelques ouvrages, il se moque des peuples qui prétendent avoir leurs racines à Troie, mais dans son *De Europa*, lorsqu'il parle de la Franconie allemande, il dit que les Francs ont été d'origine troyenne. À cette occasion, il fait une nette différence entre les Francs, qui sont allemands, et les *Francigenae*, les Français, distinction qui n'est pas commune en Italie, mais qui révèle l'ancien secrétaire de l'empereur qui a lu les chroniqueurs allemands comme Otton de Freising. Mais diplomate agile qu'il est, Pie II ne se gêne pas d'adresser un poème à Charles VII, issu de sang troyen - "*stirps Troiano a sanguine*

creta”; et lorsqu’il harangue les envoyés de Louis XI pour le remercier d’avoir suspendu la sanction pragmatique, Pie II transfigure la dynastie française qui aurait les mêmes origines que Rome³⁴. On peut donc résumer qu’au XV^e siècle, il y a peu d’Italiens qui racontent la légende troyenne sans la critiquer; il faut pourtant mentionner les œuvres de Sabellico et Foresti, qui sont très souvent imprimées en plus³⁵. Mais en général, les humanistes italiens ne croient plus aux origines mythiques des Français, parce qu’ils n’en trouvent pas de trace chez les auteurs anciens³⁶; en même temps, ils n’ignorent pas que les rois Valois y tiennent toujours.

C’est le dilemme que nos quatre historiens doivent affronter tout au début de leurs œuvres. Candida a compris qu’il faut se montrer critique envers les origines légendaires et polémique contre ceux qui font dériver les Français d’Adam même; pourtant, sa généalogie inspirée par Homère est presque aussi extravagante, commençant par Saturne, incluant tous les rois troyens et arrivant à Sicambria. Candida soutient avoir vu récemment les ruines de cette ville près de Budapest, “*ne quis fabulam putet*” - pour que personne ne la prenne pour une fable. Il polémique de nouveau, cette fois contre ses collègues humanistes qui demandent des références chez les autorités anciennes: quelle pourrait être l’origine des Français, si l’on ne veut pas suivre cette tradition qu’il a inventée, mais qu’il dit ne pas être plus obscure que beaucoup d’autres³⁷? Candida est déchiré: pour montrer sa capacité, il devrait compromettre la légende; mais le respect pour la maison royale ne le permet pas. Son résultat est une construction dynastique assez téméraire³⁸.

Il y a pourtant une solution moins extravagante pour ceux qui cherchent des ancêtres illustres pour les Français contemporains³⁹. Un bon humaniste pense évidemment aux Gaulois; ainsi, en 1451, le Milanais Francesco Filelfo prêche la croisade à Charles VII en l’exhortant à imiter les expéditions gauloises en Scythie; et en

1492, Bonifazio Simonetta, Milanais lui aussi, dédie un livre à Charles VIII, “*rex Gallorum*”, titre impossible en France et très rare même en Italie, et y décrit la vertu militaire et la piété des Gaulois qui préfigure celles des modernes⁴⁰. Pourtant, il n’y a pas d’œuvre historiographique qui établisse clairement cette filiation entre les anciens et les modernes habitants de l’hexagone. C’est ce que Paul Émile essaie de faire dans sa première tentative, la *Gallica antiquitas a prima gentis origine repetita* - l’antiquité gauloise, à partir de la toute première origine du peuple. Son point de départ est la Gaule, le territoire, qui est toujours resté le même et nourrit une population qui l’est aussi. Avec Pétrarque, Paul Émile considère les Français modernes comme essentiellement identiques aux Gaulois anciens; à la différence de Pétrarque, il veut en donner une image flatteuse. Comme chez Simonetta, les Gaulois se distinguent par la piété et les exploits militaires, dignes prédécesseurs des modernes. Charles VIII fait partie de cette tradition illustre: le frontispice du manuscrit présenté au roi est illuminé d’une “*Mater Gallia*” qui tient les fleurs de lys. S’adressant à Charles VIII, l’humaniste parle de “*primordia gentis tuae*” - les débuts de ton peuple, et des “*maiores tui*” - tes ancêtres, les Brennus et Bellovèse qui envahissent l’Italie, fondent des villes et vainquent les glorieux Romains. Le roi porte le titre de *Heraclides*, descendant d’Hercule qui dans les théories anciennes d’un Ammien Marcellin ou Diodore de Sicile est le père de Galates, le héros éponyme des Gaulois⁴¹.

Cattaneo, lui aussi, commence sa première version par la Gaule; cette description du pays et des mœurs religieuses des Gaulois est copiée de César et d’Ammien Marcellin. Comme Simonetta et Paul Émile, Cattaneo constate une continuité dans la piété du peuple: “*Ita omnium Gallorum natio religionibus semper fuit dedita*” - ainsi, toute la nation des Gaulois était toujours dévouée aux religions. Peu importe qu’elle soit païenne ou chrétienne! Pareillement, ces Gaulois sont des guerriers extraordi-

naires, ce qui est attesté par leurs expéditions en Italie et en Grèce. De là, Cattaneo passe directement et sans commentaire aux Francs, dont il réfère brièvement les origines troyennes qu'il a trouvées dans Yves de Saint-Denis; mais sa formulation montre toutes ses réserves: "*nonnulli scriptores tradidere*" - certains auteurs ont raconté que... Cattaneo ajoute les exploits des Germains en Gaule, dont César parle, et la révolte des Francs contre l'empereur Valentinien lorsqu'ils brisent le joug de la servitude romaine. C'est une solution à laquelle on ne s'attendrait pas chez un protonotaire apostolique et humaniste lombard: il réunit les Gaulois et les Francs dans une tradition glorieuse de révolte contre les oppresseurs romains et dans des croyances en une âme immortelle à qui correspond un grand zèle religieux⁴².

Que pensent les Français modernes de ces tentatives de leur imposer les Gaulois comme ancêtres? Apparemment, ils ne sont pas d'accord, car Cattaneo exclut les Gaulois de sa deuxième version remaniée, et Paul Émile ne continue pas ses recherches sur leurs antiquités. Pour les origines, Cattaneo s'arrête brièvement sur les Troyens sans pourtant cacher ses doutes: "*si antiquis annalibus & auditis fides abroganda non est*" - s'il ne faut pas refuser créance aux anciennes annales et à la tradition orale⁴³. Quant à lui, Paul Émile intitule son texte définitif et imprimé *De rebus gestis Francorum* - les faits des Francs ou Français, donc d'un peuple, et non plus d'une entité géographique, comme c'était le cas pour la *Gallica antiquitas*. Le récit commence au IV^e siècle, par l'invasion de la Gaule par les Francs; le Véronais constate que les Francs ne sont pas des indigènes - "*non Galliae indigenae incolae*". Avant de raconter les événements qui sont plus proches et dignes de foi ("*propiora et certiora*"), il va traiter brièvement ce que les Français eux-mêmes disent de leur origine et ce qu'on ne peut pas passer sous silence - "*ut silentio praeteriri nequeant*". Paul Émile dit: ce qu'on ne peut pas, mais peut-être faut-il entendre: ce qu'on ne doit

pas passer sous silence. Une fois de plus, la formulation exprime autant que possible des réserves: "*Franci se Troia oriundos esse contendunt*" - les Français prétendent avoir leur origine à Troie. L'histoire des origines jusqu'à Pharamond suit dans une longue période; mais tout ce qui est raconté est en discours indirect et dépend du verbe "*contendunt*" - ils prétendent. Ce n'est qu'avec la phrase suivante qu'on revient au discours direct, donc aux convictions de l'humaniste même. Il cite Cicéron qui parle de "*Frangones*"; cela implique, sans qu'il faille insister sur ce fait, que ce ne peut pas être Valentinien, l'empereur du IV^e siècle, qui a baptisé ce peuple. Un passage de saint Jérôme prouve que les Francs sont un peuple germain dont les origines sont incertaines comme chez tant d'autres ethnies. Sans ouvertement refuser les origines troyennes, Paul Émile fournit le matériel qui fait comprendre au lecteur sérieux que la tradition familière se heurte aux autorités anciennes⁴⁴.

Pourtant, Paul Émile n'a pas trouvé les "*Frangones*" lui-même; en plus, ironie de l'histoire, dans sa lettre à Atticus, Cicéron ne veut pas dire "Francs" lorsqu'il écrit "*Frangones*"⁴⁵. C'est Robert Gaguin, qui est le premier à renvoyer ses lecteurs à cette lettre. L'humaniste français ne néglige pas les contradictions des traditions; mais il ne voit pas de solution: "*mihi quidem vera francorum origo minime comperta est*" - quant à moi, je n'ai pas découverte la vraie origine des Francs. Le procédé des deux humanistes est significativement différent: pour Paul Émile, il suffit de falsifier la tradition médiévale, parce qu'il n'ignore pas que la plupart des peuples ne savent rien de précis sur leurs origines. Le Français ne peut pas y renoncer aussi facilement, il doit connaître la "*vera francorum origo*". Pour cette raison, sa discussion des origines, qui s'étend de plus en plus dans les différentes éditions du *Compendium*, n'arrive pas à une conclusion, mais se limite à citer tous les témoins et opinions. Gaguin tient malgré tout à Francus, le

héros éponyme, et ne doute pas de l'existence de Pharamond. La seule polémique qu'il se permette est dirigée contre un chroniqueur anonyme qui raconte que les Francs auraient construit Paris en 395 avant J.-C. Évidemment, cette prise de position ne touche pas au problème délicat des nobles ancêtres de la dynastie régnante⁴⁶.

La préhistoire des Francs est une des rares occasions où Michele Riccio ne suit pas Gaguin. Il montre sa propre érudition, parle brièvement de Galates, des Gaulois et de la Gaule, sans pourtant construire de liens avec les Francs. Il se déclare indulgent envers ceux qui s'anoblissent à travers des ancêtres héroïques bien qu'il ne trouve pas de trace d'un Franco ni chez Homère ni chez Euripide. Riccio est donc réticent, mais évite de se prononcer avec décision contre la légende médiévale⁴⁷.

Apparemment, autour de 1500, un historien qui aspire à une approbation officielle peut exprimer ses doutes, mais il ne peut pas omettre les origines troyennes ; et il ne doit surtout pas intégrer les Gaulois dans l'histoire nationale, ce qu'on a fait comprendre à Cattaneo et à Paul Émile⁴⁸. Quant à eux, les historiens français ne sont pas tentés de découvrir "nos ancêtres, les Gaulois", ou mieux : ils ne le seront qu'à partir de la deuxième moitié du XVI^e siècle, avec Étienne Pasquier, François Hotman, Jean Bodin et d'autres⁴⁹. Pour Gaguin encore, traduire le *Bellum gallicum* de César et écrire son *Compendium*, c'est traiter deux sujets complètement différents qui n'ont pas de liens intérieurs⁵⁰. Beaucoup d'Italiens considèrent "*Gallus*" comme un synonyme de "*Francus*", ils y voient la même continuité qu'ils réclament entre les Romains et eux-mêmes ; mais s'ils s'adressent à un Français en l'appelant "*Gallus*", il sera offensé et refusera cette parenté⁵¹. De même, les Valois ne sont pas disposés à sacrifier les fameux Troyens, une maison royale sans pareille, aux Gaulois barbares et rustres ; après tout, un Brennus ne vaut jamais un Hector. Et s'il y a eu un moment où les Gaulois sont arrivés devant Rome, ils sont pourtant restés assujettis pendant un

deuxième millénaire, tandis que "Franc" veut dire libre dans l'étymologie la plus diffusée⁵². L'épopée nationale sera la "Franciade" de Ronsard et non la "Galliade" de Le Fèvre de La Boderie, bien que la dernière soit écrite en 1578, lorsque les apologistes des origines troyennes ne dominent plus le champ. En général, le Moyen Âge est vu d'un œil différent en Italie et en France : au sud des Alpes, c'est la fin de l'Empire, la fin de la domination romaine sur le monde, le temps des barbares, d'une patrie déchirée ; il suffit de mentionner Cola di Rienzo ou Pétrarque pour le désir notoire des humanistes de faire revivre les temps anciens. Pour eux, pratiquement tout ce qui existait alors est supérieur à ce qui s'est développé au Moyen Âge. C'est bien différent en France, dont la gloire date du Moyen Âge, de Clovis, de Charlemagne, des croisés, du "*rex christianissimus*", protecteur éminent de la foi et de l'Église qui ne comprend pas ce qu'il pourrait avoir en commun avec les païens de l'Antiquité. Finalement, un Italien se vante d'un fier passé de bien vingt siècles, avec des ruptures, certes, mais aussi des continuités : à savoir la ville de Rome, identique sous la République, sous les empereurs et sous les papes, puis le territoire de la péninsule, la langue, la population. En fait, une identité italienne telle que nous la rencontrons chez Pétrarque ou chez Machiavel n'est pas politique, mais culturelle, est basée sur la gloire des Romains, sur la langue, les lettres et les arts. À défaut d'une unité politique, d'une dynastie nationale, c'est bien le peuple, ceux qui parlent italien, qui sont à la base de cette identité : l'histoire d'une commune au Moyen Âge est l'histoire de sa population, comme dans les *Historiae florentini populi* de Bruni ; l'histoire de l'Italie entière au Moyen Âge, comme elle est écrite par Flavio Biondo, est l'histoire des Italiens. Par contre, l'histoire de France a toujours été l'histoire de ses rois, de ses dynasties qu'on a même essayé de réduire à une seule pour des raisons de légitimité. On n'est pas Français parce qu'on habite un territoire précis, parce qu'on parle une certaine langue, parce qu'on est fier des ancêtres

gaulois ; mais on est Français parce qu'on est sujet du roi de France. Si donc l'histoire de France est l'histoire ni d'un peuple ni d'un pays mais d'une dynastie, il est évident que les Gaulois ne peuvent pas participer à cette histoire : Brennus est un duc, non pas un roi, il n'y a pas de dynastie gauloise, pas de listes avec des têtes couronnées et une filiation d'une génération à l'autre qui pourrait faire un lien entre l'Antiquité et le Moyen Âge, entre les Gaulois et les Mérovingiens. C'est exactement ce que fournit la tradition troyenne, si audacieuse qu'elle soit : une ligne directe avec une suite de noms qui nous conduisent de l'Asie Mineure jusqu'en France, des temps héroïques aux Valois.

Il y a pourtant des humanistes italiens qui ont trouvé des solutions à ce dilemme ; l'historiographie ne pouvant pas en procurer, le tour est aux poètes et falsificateurs. Nous avons déjà fait allusion à la *Vita Dionysii Areopagitae*, la vie de saint Denis, épopée de Battista Mantuano. Chez lui, l'Athénien Denis retrouve dans les Gaulois des parents, parce que grâce à Hercule et à Galates, ils sont également d'origine grecque. Leur pays est envahi par les Francs, un peuple germain d'origine troyenne qui va régner jusqu'au dernier Carolingien. Mais Hugues Capet est d'une autre race, "*non genus a Francis ducens, sed origine Gallus*" - pas un Franc, mais un Gaulois⁵⁴. Ainsi, Mantuano sauve en même temps la filiation dynastique depuis Troie et la continuité du peuple antique, les Gaulois anoblis par leurs ancêtres grecs et leur missionnaire chrétien. Les Capétiens réunissent toutes ces racines en eux.

Si la poésie de Mantuano ne bouleverse pas les mythes nationaux, l'œuvre d'Annio de Viterbe connaît un grand succès et influence ses lecteurs et interprètes pendant tout le XVI^e siècle. En 1498 paraissent les *Antiquitates variae* qui contiennent des textes antiques et des épigraphes qu'Annio prétend avoir trouvés et copiés. C'est encore l'époque des Poggio Bracciolini, des décou-

vertes presque quotidiennes d'anciens manuscrits partout en Europe. Ainsi, malgré les critiques que certains humanistes comme Sabellico ou Volterrano n'hésitent pas à prononcer envers les faux souvent grossiers d'Annio, un public crédule, surtout au Nord des Alpes, est reconnaissant pour des textes qui confirment l'orgueil national et répondent à tant de questions ouvertes depuis longtemps. Dans notre contexte, ce sont le Chaldéen Bérosee et l'Égyptien Manéthon qui sont intéressants ; ils sont attestés par Flavius Josèphe et Eusèbe de Césarée, mais leurs œuvres qui contenaient respectivement l'histoire depuis le déluge jusqu'au temps d'Alexandre le Grand et celle des rois d'Égypte sont perdues. Ou mieux : étaient perdues, car Annio qui connaît très bien toute la littérature qu'un humaniste peut connaître, re-invente les généalogies perdues de sorte qu'elles ne soient pas contredites par l'autorité de la littérature classique et médiévale. Annio cite celle-ci, lui-même, dans son commentaire ajouté en marge du texte qui est né de son génie et qui est plein de références à des noms bien connus de la tradition mythologique, biblique et historiographique. On ne devra donc pas s'étonner que Bérosee/Annio introduise Samothès, un petit fils de Noé, comme premier roi de Gaule ; neuf générations après, son successeur Celtes a une fille Galatea avec laquelle Hercule engendre Galates. Nous y voilà, l'étymologie et l'ethnologie des Anciens sont confirmées ! Quelques siècles plus tard, après une série de héros éponymes tels Dryus (pour les druides), Belgus et Paris, une descendante de Galates épouse un réfugié troyen nommé - on s'en doute - Francus qui sera le 22^e roi de la Gaule antique. C'est le moment pour Annio d'ajouter en marge qu'on peut en lire de plus chez Vincent de Beauvais⁵⁵. Ainsi, il renvoie à une suite que tous les Français connaissent : elle mène de Francus à la conquête de la Gaule par les Francs. Grâce à Annio, les rois français ne remontent pas seulement en ligne directe jusqu'à Noé ; mais la Gaule est antérieure aux Grecs et à Troie, ville fondée par un

descendant d'Hercule. En fait, les Grecs, victimes préférées des falsifications d'Annio, ne sont plus le berceau de la civilisation occidentale ; ils ne sont que des épigones, car c'est notre Galates qui conquiert la Grèce et leur apprend ainsi ce que les Gaulois ont développé et connaissent depuis longtemps. Chez Annio, la dynastie franco-gauloise et les conquêtes de l'humanité ne proviennent plus de Troie et de la Grèce, mais elles reviennent à travers ces régions dans leur pays d'origine : la douce France⁵⁶.

En France, Jean Lemaire des Belges, historiographe officiel de Louis XII, a bien appris la leçon d'Annio : en 1512, il termine ses *Illustrations de Gaule et singularités de Troie*, où il copie la généalogie d'Annio qu'il continue ensuite jusqu'aux rois historiques. Enfin, les Français connaissent leurs rois depuis le petit-fils d'Adam jusqu'à Louis XII. Lemaire des Belges est le premier Français à vraiment découvrir les Gaulois comme ses ancêtres ; mais il reste pratiquement le seul pour un demi-siècle⁵⁷. Ce sont les Italiens qui ont discuté le problème des origines françaises et qui ont proposé différentes solutions : parmi les sources de Lemaire des Belges, il n'y a qu'un seul compatriote, à savoir Gaguin ; mais on retiendra, à part Annio, les noms de Boccace, Riccio, Sabellico, Volterrano, Biondo, Piccolomini, Bartolomeo Platina et Iacopo Filippo Foresti ; le plus important, Paul Émile, n'a même pas encore été imprimé à ce moment⁵⁸.

Pour conclure, nous pouvons constater que les humanistes italiens ont changé l'historiographie sur la France par différents aspects. Ce qui faisait leur réputation parmi les contemporains était la maîtrise du latin, leur style admirable et une critique philologique des traditions médiévales, critique basée essentiellement sur la comparaison de différents textes dont l'autorité des anciens comptait le plus. Tout cela produisait des histoires modernes, c'est-à-dire bien construites, lisibles et cohérentes, séculaires dans le sens que la main de Dieu et les miracles des saints en avaient disparu.

Mais pour ce qui concerne la France, derrière ces effets typiques pour l'humanisme entier, nous avons vu, en outre, que le milieu et les expériences italiennes ont bien laissé leur empreinte dans les récits historiques. Elles les ont rendus plus internationaux, occidentaux, tenant compte non seulement des développements en Italie, mais aussi dans d'autres pays et notamment en Terre Sainte. Enfin, l'expérience communale, l'identité culturelle et la tradition historiographique d'un Tite-Live ou d'un Flavio Biondo se sont heurtées à l'altérité française, à savoir à l'importance de la dynastie. Certes, même les Italiens ne pouvaient pas négliger une tradition qui avait conçu l'histoire de France comme histoire de ses rois. Mais ils ne voulaient pas non plus exclure les Gaulois de leur concept, ce peuple voisin des anciens Romains qui, eux, étaient constitutifs pour leur propre identité italienne. Cette vue, incommode aux rois et aux pairs descendants, à leur avis, de Troie, convenait plus aux arrivistes et carriéristes de la petite noblesse et de la riche bourgeoisie qui cherchaient leurs racines dans le pays et non dans une noblesse asiatique ; c'est eux qui se sont révélés les mécènes des humanistes italiens. C'est avec leur soutien que Candida, Riccio, Cattaneo et surtout Paul Émile ont fait en France, à l'instar de l'Italie, les premiers pas vers une histoire non d'une dynastie, mais d'un peuple ; non des rois de France, mais des Français.

Thomas MAISSEN

NOTES

- * Je remercie le cher ami Urs Jost d'avoir revu ce texte.
1. Cf. pour ce phénomène Gerd Tellenbach, "Eigene und fremde Geschichte. Eine Studie zur Geschichte der europäischen Historio-

- graphie, vorzüglich im 15. und 16 Jahrhundert", in *id.*, *Ausgewählte Abhandlungen und Aufsätze*, t. 3, Stuttgart, 1984, pp. 1129-1150.
2. Cf. Giovanni Villani, *Nuova Cronica*, Giovanni Porta éd., Parme, 1990-1991, *passim* ; p. ex. pour Philippe le Bel t. 2, pp. 51, 59, 88-108, 120 sq., 181-184, 268 sq., 595.
 3. Cf. pour l'historiographie italienne sur des pays étrangers en général Eric Cochrane, *Historians and Historiography in the Italian Renaissance*, Chicago/Londres, 1981, pp. 324-359.
 4. Pour Gaguin cf. la thèse de Franck Collard, *Un historien au travail à la fin du XV^e siècle : Robert Gaguin*, Genève, 1996 (*Travaux d'Humanisme et Renaissance*, 301).
 5. Cf. Bernard Guenée, "Les Grandes Chroniques de France. Le Roman aux Roys (1274-1518)", in *Lieux de mémoire. La nation*, Pierre Nora éd., Paris, 1985, pp. 189-214.
 6. Cf. Kathleen Daly, "Mixing Business with Leisure : some French Royal Notaries and Secretaries and their Histories of France, c. 1459-1509", in *Power, Culture and Religion in France, c. 1350-c. 1550*, Woodbridge, 1989, pp. 99-115 ; pour Gilles André Lapeyre/Rémy Scheurer, *Les notaires et secrétaires du roi sous les règnes de Louis XI, Charles VIII et Louis XII (1461-1515). Notices personnelles et généalogies*, Paris, 1978, pp. 149-151.
 7. Pour des détails bio-bibliographiques sur les quatre Italiens cf. notre thèse, Thomas Maissen, *Von der Legende zum Modell. Das Interesse an Frankreichs Vergangenheit während der italienischen Renaissance*, Bâle/ Francfort-sur-Main, 1994, pp. 144-210.
 8. Giovanni di Candida, *Cronica regum Sicilie*, Ernesto Pontieri éd., in Ernesto Pontieri, *Per la storia del Regno di Ferrante I d'Aragona, re di Napoli*, Naples, 1946, p. 472.
 9. Charles Samaran, "Un exemplaire de luxe de l'histoire de France abrégée de Jean de Candida", in *Bibliothèque de l'École des Chartes* 105, 1944, pp. 185-189. Les manuscrits de l'*Epitome regum Francorum* se trouvent à la BN (Lat. 10909 ; c'est le texte que nous utilisons), à la BAV (Vat. Lat. 7578) et à la Bibliothèque municipale de Tours (MS 1038).
 10. Il s'agit des ms Lat. 5938 (pour Charles VIII et Louis XII, respectivement) et Lat. 5939 (pour Georges d'Amboise) de la BN et du ms 1096 (pour Anne de Bretagne) de la Bibliothèque de l'Arsenal.
 11. Alberto Cattaneo, *De gestis Francorum regum epitoma, Ludovico christianissimo Francorum regi*, BN Lat. 5938, fol. 27, 30^v.
 12. Alberto Cattaneo, *Epitoma, Georgio de Ambasia*, BNP Lat. 5939, fol. 1.
 13. Vittorio Sabino, *Le vite de li re di Francia et de li duca di Milano sino alla presa del re Francesco primo*, Rome, 1525 ; parmi les adeptes de

- Gaguin, on notera aussi le Florentin Andrea Cambini qui, environ en 1519, traduit le *Compendium* sous le titre de *Storia di Francia* ; cf. les ms qui nous sont parvenus : Newberry Library, Chicago, Case MS ff. 3910. 146 ; Biblioteca Laurenziana, Florence, Plut. 62, 22 ; et, à la BN de Florence, Magliab. 24, 1 et Magliab. 24, 166.
14. Paul Émile, *Gallicae antiquitatis a prima gentis origine repetitae libri duo*, BN Lat. 5934 ; c'est l'exemplaire que nous utiliserons ici. Les autres mss se trouvent à la British Library, Londres (Egerton 880) et à l'University Library, Glasgow (Hunter S. 2. 11).
 15. Il s'agit de la fin d'une épigramme qui se trouve déjà dans la *Gallica antiquitas* et qui précède les éditions imprimées de son *De rebus gestis Francorum*.
 16. Il s'agit des ms *Quintus liber cui titulus est Francorum imperium* (BN Lat. 5936) et *De rebus a recentiore Franciae gestis liber primus* (BN Lat. 5935 ; également BN Dupuy 272) ; cf. en outre *Francie antiquitas, libri I-III* (University Library of Glasgow, Hunter T. 4. 15) et *A primordio Francie (= Francie antiquitas, lib IV-V)* (British Library, Londres, Harley 3711).
 17. Pour la fortune de Paul Émile cf. Th. Maissen, *op. cit.*, pp. 207-210.
 18. Cf. Louis Thuasne, "Notice biographique", in Robert Gaguin, *Epistolae et Orationes*, t. 1, Paris, 1903, pp. 4-168.
 19. Michele Riccio, *Historia profectionis Caroli VIII Francorum Siciliae et Jerusalem regis christianissimi ad recuperationem prefati sui regni Sicilie et defectionis dicti regni et in primis urbis neapolitanae a fide sua*, BN Lat. 6200.
 20. Pour ces magistrats et hommes de cour cf. Mikhaël Harsgor, *Recherches sur le personnel du Conseil du roi sous Charles VIII et Louis XII*, Paris, 1980.
 21. *Ibid.*, t. 1 et 2, *passim* ; pour Étienne de Vesc Arthur Michel de Boislisle, *Notice biographique et historique sur Étienne de Vesc, sénéchal de Beaucaire* (Extrait de l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*), Paris, 1884, p. 3.
 22. Cf. Harsgor, *op. cit.*, pp. 918-979 ; 1164-1184 ; 1185-1223 ; 1895-1954 ; 2056-2098 ; 2099-2126 ; pour les Robertet l'étude récente de C.-A. Mayer/D. Bentley-Cranch, *Florimond Robertet (?-1527), homme d'État français*, Paris/Genève, 1994 (*La Renaissance française*, t. 6).
 23. Voir George Huppert, *Les Bourgeois Gentilshommes. An Essay on the Definition of Elites in Renaissance France*, Chicago/Londres, 1977.
 24. Candida, *Epitome*, *op. cit.*, fol 3 : "... quia forte fortuna multas terras et urbes peragranti, studioseque querenti, venere mihi in manus multi, varique libri ac presertim (quas volebam) cronice Francorum gentis,

ubi quedam contineri visa sunt que non legeram in aliis, suavit ut et ipsa, non tam res gestas describendo, vera, brevi, grataque, quantum ingenio possem, textura compilarem... ” (ce passage se trouve aussi chez C. Couderc, “ Note sur Jean de Candida ” in *Bibliothèque de l'École des Chartes* 55, 1894, p. 567) ; Alberto Cattaneo, *Epitoma... Ludovico*, op. cit., BN Lat. 5938, fol. 1^v : “ *Francorum autem genus... quoniam scriptorum copia defuit qui lumen rebus afferrent, rerumque magnitudinem scriptis aequarent, nulla nobis earum tradita cognitione iacent in tenebris, nec in ore hominum versantur. Ego autem...* ” ; Paul Émile, *Gallica antiquitas*, op. cit., fol. 31 : “ *Priscos descripsi primaque ab origine Gallos [Primus et invicta Gesa [sic ; gesta] notata manu...* ” ; cf. fol. 2^v : “ *Vereor ne si primus ego atque externus Gallicam antiquitatem e tenebris in lucem revocavero, ac... Romanae, hoc est omnium aetatum linguae conservavero, ... mihi autem parum sapienter consuluisse videar* ” et supra, n. 15 : “ *Gallis condimus historias* ”.

25. Cf. sa thèse, op. cit., à paraître.
26. Pour les chiffres qui suivent cf. Maissen, op. cit., pp. 223-227, avec un tableau synoptique.
27. Paul Émile, *De rebus gestis Francorum libri X*, Bâle, 1601, p. 90.
28. *Ibid.*, p. 7.
29. La littérature qui traite les origines des Francs est vaste ; cf. les contributions récentes de Robert Folz, “ Sur la légende d'origine des Francs ”, in *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles lettres de Dijon* 126, 1983/84, pp. 187-199 ; Colette Beaune, *Naissance de la Nation France*, Paris, 1985, pp. 19-54 ; Jörn Garber, “ Trojaner - Römer - Franken - Deutsche. ‘ Nationale ’ Abstammungstheorien im Vorfeld der Nationalstaatsbildung ”, in *Nation und Literatur im Europa der frühen Neuzeit*, Klaus Garber éd., Tübingen, 1989, pp. 108-163 ; František Graus, “ Troja und trojanische Herkunftssage im Mittelalter ”, in *Kontinuität und Transformation der Antike im Mittelalter*, Willi Erzgräber éd., Sigmaringen, 1989, pp. 25-43 qui rapporte la littérature antérieure aux pp. 32 sq., n. 39 und 41. Pour le XVI^e siècle, on ajoutera George Huppert, *The Idea of Perfect History. Historical Erudition and Historical Philosophy in Renaissance France*, Urbana/Chicago/Londres, 1970, pp. 72-87 ; Bodo Richter, “ Trojans or Merovingians ? The Renaissance debate over the historical origins of France ”, in *Mélanges à la Mémoire de Franco Simone*, t. 4, Genève, 1983, pp. 111-34 ; Arlette Jouanna, “ La quête des origines dans l'historiographie française à la fin du XV^e et au début du XVI^e siècle ”, in *La France de la fin du XV^e siècle, renouveau et apogée : économie, pouvoirs, arts, culture & conscience nationales*,

Bernard Chevalier/Philippe Contamine éd., Paris, 1985, pp. 301-311 ; R.E. Asher, *National Myths in Renaissance France : Francus, Samothès and the Druids*, Edinburgh, 1993. Pour les Gaulois en particulier Claude Gilbert Dubois, *Celtes et Gaulois au XVI^e siècle: le développement littéraire d'un mythe national*. Avec l'édition critique d'un traité inédit : “ *De ce qui est premier pour réformer le monde* ” de Guillaume Postel, Paris, 1972 ; *Nos ancêtres les Gaulois. Actes du colloque international de Clermont-Ferrand 23-25 juin 1980*, Clermont-Ferrand, 1982 ; Raymond Mas, “ Recherches sur les Gaulois et sentiment national en France au XVIII^e siècle ”, in *Pratiques et concepts de l'histoire en Europe XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, 1990, pp. 161-221. Krystof Pomian, “ Francs et Gaulois ”, in *Les lieux de mémoire*, sous la direction de Pierre Nora, t. 3 : *Les Francs*, v. 1 : *Conflits et partages*, Paris 1992, pp. 40-105. Le seul à étudier l'historiographie italienne des origines gauloises est jusqu'ici Patrick Gilli, “ L'histoire de France vue d'Italie à la fin du Quattrocento ”, in *Histoires de France, historiens de la France. Actes du colloque international*, Reims, 14 et 15 mars 1993, Philippe Contamine et Yves-Marie Bercé éd., Paris, 1995, pp. 73-90. Nos interprétations divergent, ce qui justifie la présente étude ; cf. infra, n. 48 et 52.

30. Frédégaire, *Chronica Historiae Francorum*, B. Krusch éd., *MGH SS rer. Mer.* 2, p. 45 sq. ; Vincent de Beauvais, *Speculum historiale*, Venise, 1494, p. 197 (16, 3) ; *Grandes Chroniques de France*, Jules Viard éd., t. 1, Paris, 1920, pp. 9-20.
31. Geoffroy de Viterbe, Pantheon, G. Waitz éd., *MGH SS* 22, pp. 201, 300 sq. ; Sicardus Cremonensis, *Cronica*, O. Holder-Egger éd., *MGH SS* 31, p. 151 ; Albertino Mussato, *Historia Augusta*, *RIS*¹ 10, col. 506 ; Brunetto Latini, *Li livres dou tresor*, Francis J. Carmody éd., Berkeley/Los Angeles, 1948, pp. 46 sq. ; G. Villani, op. cit., t. 1, 24 sq.
32. Giovanni Boccaccio, *Genealogie deorum gentilium libri*, Vincenzo Romano éd. (*Opere*, t. 10), Bari, 1951, pp. 306 sq.
33. BAV, Vat. lat. 1795, fol. 10^v, cité par Ottavio Clavuot, *Biondos “Italia Illustrata” - Summa oder Neuschöpfung ? Über die Arbeitsmethoden eines Humanisten (Bibliothek des DHI in Rom, t. 69)*, Tübingen, 1990, p. 325.
34. Enea Silvio Piccolomini, *De Asia*, in id., *Opera quae extant omnia*, Bâle, 1551, p. 348 ; *Historia Bohemica*, in *ibid.*, p. 84 ; id., *Pii II. Commentarii rerum memorabilium que temporibus suis contigerunt*, A. van Heck éd., Roma/Città del Vaticano, 1984, pp. 3, 10 ; id., *De Europa*, in id., *Opera quae extant omnia*, Bâle, 1551, p. 434 ; id., *Ad Carolum regem Francorum*, in id., *Opere inedite*, éd. J. Cugnoni (*Atti della R. Accademia dei Lincei* 280), Rome, 1883, p. 672 ; id., *Responsio data oratoribus Ludovici regis de extinctione Pragmaticae sanctionis*, in id., *Orationes politicae et ecclesiasticae*, G. D. Mansi éd., Lucques,

- 1755-59, t. 2, pp. 107 sq. Cf. *id.*, *Libellus dialogorum de generalis Concilii autoritate & gestis Basiliensium*, in *Analecta monumentorum omnis aevi vindobonensia*, Adam F. Kollar (éd.), t. 2, Vienne, 1762, pp. 756 sq. Bernard Guenée, *L'Occident aux XIV^e et XV^e siècles. Les États*, Paris, 1971, p. 129, soutient qu'après 1443, Piccolomini ne croit plus à l'origine troyenne. Bien qu'on ne comprenne à quelle œuvre il se réfère, cette affirmation a depuis été acceptée sans critique, cf. A. Jouanna, art. cit., p. 305 ; Mireille Schmidt-Chazan, " Histoire et sentiment national chez Robert Gaguin ", in *Le métier d'historien au Moyen Âge. Études sur l'historiographie médiévale*, sous la direction de Bernard Guenée, Paris, 1977, p. 274.
35. Marco Antonio Sabellico, *Rhapsodiae historiarum Enneadum. Ab orbe condito Pars Prima quinque [decem] complectens Enneades*, Lyon, 1535, t. 2, p. 467 ; Iacopo Filippo Foresti, *Supplementum Chronicarum*, Brescia, 1485, p. 48^v. C. Beaune, *op. cit.*, p. 26, cite erronément Sabellico (et personne d'autre) comme témoin pour l'affirmation suivante : " Les autres œuvres historiques italiennes de la deuxième moitié du XV^e siècle observent un silence prudent [pour ce qui concerne le mythe troyen] ".
 36. Cf. l'argumentation caractéristique de Pietro Ranzano, *Annalium omnium temporum tomi VIII*, Biblioteca Comunale, Palerme, ms 3 Qq c 60 (écrit avant 1492), fol. 431^v-433. Chez ses autorités anciennes, Ranzano ne trouve aucun " Francio ", fils d'Hector.
 37. G. di Candida, *op. cit.*, fol. 4-7^v. Pour les envoyés officiels en Hongrie, une visite des ruines supposées de Sicambria étaient apparemment obligatoire, cf. C. Beaune, *op. cit.*, p. 45. Son interprétation de Candida ne nous paraît pas convaincante, cf. *ibid.*, pp. 28 sq. : " Il hésite fortement sur l'origine des Francs ".
 38. Un cas pareil est le franciscain Giovanni Angelo Terzone de Lagonessa qui accueille Charles VIII en Italie avec un *Opus Davidiacum* (BN Lat. 5971 A) où il remplace les origines troyennes par une " *israelitica genealogia* ", à savoir la parenté des rois de France avec David. Cf. Ammon Linder, " 'Ex mala parentela bona sequi seu oriri non potest' : The Trojan Ancestry of the Kings of France and the ' Opus Davidiacum ' of Joannes Angelus de Legonissa ", in *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* 40, 1978, pp. 497-512.
 39. Même Candida semble y avoir pensé. L'exemplaire romain de son *Epitome* contient une description surtout géographique de l'ancienne Gaule ; cf. P. Gilly, art. cit., p. 86, n. 45.
 40. Francesco Filelfo, *Epistole*, Bâle, 1500, p. 59 (17 Février 1451) ; Bonifazio Simonetta, *De Christianae fidei et romanorum pontificum*

- persecutionibus*, Bâle, 1509, pp. v-vi^v. Pour le titre " rex Gallorum " cf. Th. Maissen, *op. cit.*, pp. 320-322.
41. Paul Émile, *Gallica antiquitas*, *op. cit.*, fol. 3 sq. ; cf. aussi l'exemplaire de Londres, *op. cit.* Paul Émile défend les Gaulois contre ceux qui les accusent d'avoir envahi l'Italie poussés par le désir du vin ; il s'adresse évidemment à Pétrarque, *Seniles* 9, 1 qui suit Tite-Live, *Décades*, 5, 33. Pour Galates voir Ammien Marcellin, *Res Gestae*, 15, 9, 3-6 (imprimé pour la première fois en 1474) et Diodore de Sicile, *Bibliotheca historica*, 5, 24 (traduit par le Pogge, imprimé trois fois entre 1472 et 1481).
 42. Alberto Cattaneo, *Epitoma... Ludovico*, *op. cit.*, BN Lat. 5938, fol. 7-9.
 43. Alberto Cattaneo, *Epitoma... Georgio*, *op. cit.*, BN Lat. 5939, fol. 3^v/4.
 44. Paul Émile, *De rebus gestis*, *op. cit.*, Praefatio, p. 1.
 45. Cf. Cicéron, *Att.* 14, 10 ; pour les " *Frangones* " RE VII¹, p. 82.
 46. Robert Gaguin, *Compendium de origine et gestis Francorum*, Paris 1495, p. 2^r^v ; dans l'édition de 1515, pp. 2-5.
 47. Michele Riccio, *De Regibus christianis fere libelli*, Bâle, 1534, pp. 9-11.
 48. Le ms parisien de la *Gallica antiquitas*, *op. cit.*, BN Lat. 5934, contient des corrections ; ainsi, le titre " *Heracrides* " pour Charles VIII a été biffé. P. Gilli, art. cit., p. 86, pense que Paul Émile lui même a remanié son texte ; mais l'écriture est à dater autour de 1600, au plus tôt, d'autant plus qu'elle mentionne Paul Émile en troisième personne, cf. *Gallica antiquitas*, *op. cit.*, BN Lat. 5934 : " *non ita scripserat paulus aut aberravit a lege historiarum scribendarum* ".
 49. Cf. la littérature mentionnée *supra*, n. 29, et surtout les travaux de Dubois et d'Asher.
 50. M. Schmidt-Chazan, art. cit., pp. 266 sq., 276 sq., est d'un autre avis, mais elle n'a pas d'indices pour son hypothèse.
 51. Cf. la dispute entre Symphorien Champier et Hieronymus Papiensis, *Duellum epistolare... Gallie et Italie antiquitates complectens*, Venise, 1519. Hieronymus écrit (s. p., 17. Januar 1519) : " *Tantumque coalluit inter vos Francorum nominis appellatio : ut si aliqui ex vestris sentiant se nominari gallos (vidi ego experimento) indignantur, ringunt, fluctuant huc atque illuc : quasi moleste ferentes illud antiquum nomen : maluntque se dici francos quam gallos : tantum eis placet huius sane adventiciae modernaeque appellationis innovatio* ". Pour le *Duellum epistolare* Richard Cooper, " Symphorien Champier et l'Italie ", in *L'aube de la Renaissance. Pour le dixième anniversaire de la disparition de Franco Simone*, D. Cecchetti/L. Sozzi/L. Terreaux éd., Genève, 1991, pp. 237-240. Pour les différentes dénominations des Français en Italie Th. Maissen, *op. cit.*, pp. 317-327 ; en généralisant, on

peut dire que “ *Gallus* ” implique des connotations ethno-géographiques tandis que “ *Francus* ” est utilisé dans le langage politique : les habitants de la Gaule sont donc des “ *Galli* ”, les sujets du roi des “ *Franci* ”.

52. Pour expliquer le “ passé refoulé ”, à savoir l’exclusion des Gaulois dans les versions postérieures de Paul Emile et Cattaneo, P. Gilli, art. cit., pp. 88 sq., insiste beaucoup sur “ l’image trop négative ” des Gaulois, leurs “ nombreuses défaites ” en Italie et leurs “ défauts irrémédiables comme l’ivrognerie ”. Cette interprétation ne nous paraît pas suffisante puisque Paul Emile et, à un moindre degré, Cattaneo et Simonetta ont brillamment montré comment on pouvait manipuler les sources pour en déduire une image positive des Gaulois. Gilli (p. 88) veut établir un lien entre ces œuvres et les guerres d’Italie ; pourtant, elles ont toutes été écrites avant 1494, et si les auteurs parlent des Gaulois, c’est parce qu’ils pensent à leurs célèbres victoires en Italie et non aux quelques défaites.
53. Cette interprétation expliquerait aussi la réaction de Louis XI, lorsque Marie d’Anjou demande son aide et lui promet le titre d’un nouvel Hercule en cas de victoire. Selon E.S. Piccolomini, *Commentarii*, op. cit., p. 528 (9, 9), le roi aurait répondu qu’il était de la race des Charles, bien plus glorieuse que celle d’Hercule. Cf. P. Gilli, art. cit., n. 41 p. 86, n. 44, qui renvoie à un article de G.M. Cantarella.
54. Giovanni Battista Mantuano, Vita Dionysii Areopagitae, in *id.*, *Primus operum tomus*, Paris, 1507, pp. 208^rv ; 219^v.
55. Giovanni Annio da Viterbo, *Antiquitatum variarum volumina XVII*, Paris, 1512, pp. 110-151 ; p. 151^v (commentaire d’Annio) : “ *diligentissimus historiarum scriptor... illum [Francum]... ob ingentem animi virtutem, percarum Celtis, et regi [Rhemo] acceptum etiam regis filiae matrimonio iunctum fuisse ac post eum regnum in Gallia suscepisse... a quo primo Franciae nomen* ”. Le texte de Bérose et Manéthon (pourtant sans le commentaire d’Annio) se trouve aussi, avec une traduction anglaise, chez Asher, op. cit., pp. 194-233.
56. Annio, op. cit., p. 126^v (commentaire d’Annio) : “ *Neque Galli a Graecis : sed potius a Gallis Asia & Graecia* ” ; cf. aussi pp. 121^v, 127-138^v.
57. Pour la fortune de Lemaire (et d’Annio) cf. Asher, op. cit., pp. 16-78. Les historiens qui tiennent aux origines troyennes vont souvent adopter le lien entre Gaulois et Troyens qu’Annio et Lemaire ont établi ; c’est le cas de Guillaume Du Bellay, Robert Cenau, Guillaume Postel et Jacques de Charron (en 1621 !).
58. Jean Lemaire des Belges, *Illustration des Gaules*, J. Stecher, éd. (*Œuvres*, t. 1/2), Louvain, 1882. Pour les sources Georges Doutrepoint, *Jean Lemaire des Belges et la Renaissance*, Bruxelles, 1934, p. 26 ;

cf. *ibid.*, pp. 13-26, 272, 403-425, pour la dépendance souvent servile de Lemaire envers Annio. C. Beaune, op. cit., pp. 29 sq., 36-38, a donc tort si elle plaint ces dettes, car c’est Annio et non Lemaire qui a inventé ce qu’elle aussi considère un “ renouvellement astucieux ” : la parenté entre les anciens Gaulois et les Troyens. Pareillement, Asher, op. cit., qui pourtant discute en détail “ Bérose ” et son succès en France (pp. 44-78), parle de Lemaire comme “ *the first writer to combine the Trojan and Gallic myths* ” (p. 59, cf. aussi p. 78). Asher lui-même constate que ce “ link ” est établi par Annio qui n’y doit pas tout son succès, mais certainement l’imitation et l’amplification par Lemaire (différemment Asher, op. cit., p. 78).